

Conducteur d'engins : travaux publics et carrières

RNCP32240 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	231
Formacode(s)	31717, 22054
Code(s) ROME	F1302, N1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme possède une expertise dans le domaine de la conduite des engins. Il prépare son intervention à partir de l'interprétation des plans d'exécution, de la connaissance des matériaux et de la géotechnique. Il doit avoir des connaissances liées au suivi géométrique de l'ouvrage à réaliser.

Il assure l'organisation de son travail en fonction des spécificités des travaux à réaliser, du type d'engin conduit et dans le respect de la prévention des risques (santé, sécurité, environnement,...).

Il contrôle l'état général de fonctionnement de son engin dont il connaît le fonctionnement mécanique, hydraulique et électrique pour prévenir une panne. Il sait diagnostiquer une panne et assurer la maintenance courante de son engin.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP32240BC01 — U11 Etude, préparation et suivi d'un ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

Collecter et classer des informations

Décoder des documents

Préparer l'intervention en appliquant la démarche de prévention des risques professionnels et les règles environnementales

Choisir une méthode d'exécution et définir les moyens

Quantifier les besoins en matériel et matériaux

Organiser le chantier

Réaliser l'extraction et la transformation de matériaux en carrière

Participer au suivi des travaux

Vérifier la conformité des ouvrages

Déclencher ou réaliser les opérations de dépannage

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC02 — U12 Présentation d'un rapport d'activités

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer, rendre compte

Animer, diriger une équipe

Choisir une méthode d'exécution et définir les moyens

Réaliser l'extraction et la transformation de matériaux en carrière

Réaliser des travaux de déconstruction

Transférer ou préparer le transfert de tout type de matériel

Vérifier la conformité des ouvrages

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC03 — U20 Implantation et réalisation d'ouvrages

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en oeuvre les mesures de prévention liées aux travaux

Organiser l'atelier de travail

Réaliser et contrôler l'implantation des ouvrages

Prendre en charge tout type de matériel

Réaliser des terrassements généraux

Réaliser des travaux de chaussée

Contrôler la géométrie et les dimensions de l'ouvrage

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC04 — U30 Maintenance, VRD et topographie

LISTE DE COMPÉTENCES

en maintenance :

Mettre en oeuvre les mesures de prévention liées aux travaux

Organiser l'atelier de travail

Déclencher ou réaliser les interventions de maintenance ou entretien

Déclencher ou réaliser les opérations de dépannage

en VRD :

Mettre en oeuvre les mesures de prévention liées aux travaux

Organiser l'atelier de travail

Réaliser des tranchées et poser des réseaux

Réaliser des ouvrages de VRD

en topographie :

Réaliser et contrôler l'implantation des ouvrages

Contrôler la géométrie et les dimensions des ouvrages

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC05 — U41 Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution

Expérimenter, simuler

Critiquer un résultat, argumenter

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC06 — U42 Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information
Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
Expérimenter, simuler
Critiquer un résultat, argumenter
Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral et à l'écrit
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC07 — U50 Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

Français et histoire-géographie :
Produire et analyser des discours de nature variée
Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP32240BC08 — U60 Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :
S'exprimer oralement en continu
Interagir en langue étrangère
Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment et Travaux publics

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur d'engins de chantier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 828 €

Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) J0X32 — Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	12 237
Jugés difficiles à recruter	47 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	B5X40 — Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics J0X32 — Conducteurs d'engins légers de déplacement de charges, cariste

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 287 €
Selon la branche	9 287 € – 9 736 €
Prise en charge	Branches concernées
9 287 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 736 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
9 678 €	CPNEFP Carrières et matériaux
9 640 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1113

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38715

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
CNDP ONISEP
Légifrance pour les textes réglementaires
<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32240/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	650 €
Coût moyen par dossier	650 €
Durée moyenne	14 h
Période	05/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.